

Document : Les origines des premiers jeux olympiques

Ce sont des concours sportifs pentétériques (qui ont lieu tous les quatre ans) organisés entre les cités grecques antiques. Ils sont créés au cours du VIII^e siècle av. J.-C. dans le cadre d'un festival religieux en l'honneur du dieu Zeus Olympien.

On fixe traditionnellement les derniers jeux en 393 ap. J.-C., peu après l'édit de Théodose (empereur romain du IV^e siècle) ordonnant l'abandon des lieux de cultes de la religion grecque et donc des jeux olympiques qui étaient une manifestation religieuse.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeux_olympiques_antiques


Document : Programme des premiers jeux olympiques modernes à Athènes

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL
DES
JEUX OLYMPIQUES

PARIS, 229, Rue Saint-Honoré *Citius — Fortius — Altius* Rue Saint-Honoré, 229, PARIS

PROGRAMME
DES
JEUX OLYMPIQUES DE 1896
ATHÈNES

5-15 AVRIL 1896. — (24 mars-3 avril, Style grec).
SOUS LA PRÉSIDENTIE DE
S. A. R. Monseigneur le Prince Royal, duc de Sparte


Ann. P-5/5
(ex. 4)

A. — SPORTS ATHLÉTIQUES

Courses à pied : 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres et 1,500 mètres plat, 110 mètres haies. — Les règlements seront ceux de l'Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques.

Concours : Sauts en longueur et en hauteur (*running long et high jump*); Saut à la perche (*Pole vault*); Lancement du poids (*Putting the weight*) et du disque. — Les règlements seront ceux de l'Amateur Athletic Association d'Angleterre.

Course à pied, dite de Marathon. sur la distance de 48 kilomètres, de Marathon à Athènes, pour la coupe offerte par M. Michel Bréal, membre de l'Institut de France.

B. — GYMNASTIQUE

Exercices individuels : Corde lisse en traction de bras. — Rétablissements divers à la barre fixe. — Mouvements aux anneaux. — Barres parallèles profondes. — Saut au cheval. — Travail des poids.

Mouvements d'ensemble : (Les Sociétés ne pourront présenter d'équipes inférieures à 10 gymnastes).

C. — ESCRIME ET LUTTE

Assauts de fleuret, sabre et épée : Amateurs; Professeurs (civils et militaires). — Un règlement spécial a été élaboré par la Société d'encouragement de l'Escrime (Paris).

Lutte : romaine et grecque.

D. — TIR

Par suite d'une difficulté imprévue, le programme du Tir ne pourra être publié qu'un peu plus tard.

E. — SPORTS NAUTIQUES

Yachting : Courses à la voile. — L'Union des Yachts Français a élaboré un règlement spécial.

Aviron : Un rameur : 2,000 mètres, sans virage, skiffs. Deux rameurs de couple, sans virage, yoles et outriggers. Quatre rameurs de pointe, sans virage, yoles. Une course spéciale sera organisée pour les équipages des escadres. Les règlements seront ceux du Rowing Club Italiano.

Natation : Vitesse : 100 mètres. Fond et vitesse : 500 mètres. Fond : 1,000 mètres. Jeu de water-polo.

F. — VÉLOCIPÉDIE

Vitesse : 2,000 mètres, sur piste, sans entraîneurs. 10,000 mètres, sur piste, sans entraîneurs.

Fond : 100 kilomètres sur piste avec entraîneurs.

Course de 12 heures sur piste, avec entraîneurs. Les règlements suivis seront ceux de l'International Cyclist's Association.

G. — EQUITATION

Concours d'équitation : reprise de manège, avec et sans étriers, saut d'obstacles, voltige, haute école. (Il ne sera tenu compte que de l'aptitude du cavalier et non de la valeur du cheval.)

H. — JEUX ATHLÉTIQUES

Lawn tennis : Simple. Double.

Cricket : Les règlements seront ceux de la All England Lawn Tennis Association et du Marylebone Cricket Club.

Fait à Athènes, le 12/24 novembre 1894.

Colonel MANO;
ETIENNE SCOULOUDIS, député, ancien ministre;
A.-D. SOUTZO, chef d'escadron de cavalerie;
RETINAS, maire du Pirée,
vice-présidents du Comité hellène.
PAUL SKOUSIS, trésorier.
ALEXANDRE MERCATI, GEORGES M. MELAS, secrétaires.

APPROUVÉ :

D. BIKELAS, président du Comité International.
Baron PIERRE DE COUBERTIN, secrétaire général.
A. CALLOT, trésorier.